

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 25 Octobre 2018

Délibération n°20181025_04

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 46

Absents : 28

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 8

Votants : 56

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**Objet : ASSAINISSEMENT : ETUDE DIAGNOSTIQUE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE
MANSLE, MONTIGNAC-CHARENTE, SAINT-AMANT-DE-BOIXE ET VARS**

Le jeudi 25 Octobre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 18 Octobre 2018, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de CHARMÉ.

Présents : AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - BASSET Véronique – GIRAUD-BERNARD Éric – ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - VERGEZ Brigitte – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - BEAU Nathalie – RIVOLET Patricia – ROUSSEAU Christian - BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - GIROUX-MALLOT Françoise - COLIN Jean-Pierre BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - SOURY Christine - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - POTEI Maryse - LOTTE Michel - CAILLAUD Nadia - SEVRIT Raymond GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

PRÉVAUTEL Caroline représentée par son suppléant GRUEL Bruno

LHÉRIDEAU Daniel représenté par son suppléant BOUCHET Eric

GUYON Jean-Guy (pouvoir à CAILLAUD Nadia)

BRUN Jackie (pouvoir à VIAUD Annette)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à VIDAUD Pierre)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à CROIZARD Christian)

CHABAUTY James (pouvoir à BERNARDAUD Thierry)

ÉDRICH Patrick (pouvoir à LACOEUILLE Bernard)

DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Gérard)

JABOIN-VIGREUX Véronique (pouvoir à SOURY Christine)

FLAUD Yves - TEXIER Didier - BERTHAULT Patrick - PELLETIER Dominique - BONNET Franck.

Absents non excusés : COMBAUD Alain - CHEMINADE Anne-Marie - BLANCHON Alain - KAUD Pascal - CECCHIN Catherine - CHEMINADE Didier - DURAND Jean-Louis - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques – BOURIN Michel - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - BUTON Sylviane.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

Objet : ASSAINISSEMENT : ETUDE DIAGNOSTIQUE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE MANSLE, MONTIGNAC-CHARENTE, SAINT-AMANT-DE-BOIXE ET VARS

Monsieur le Vice-Président en charge de l'assainissement expose à l'assemblée que les réseaux de 4 communes ont besoin d'une réhabilitation, notamment à cause de la problématique des eaux parasites : Mansle, Montignac-Charente, Saint-Amant-de-Boixe et Vars.

Le préalable nécessaire, avant d'envisager des campagnes de réhabilitation de ces réseaux, est d'avoir une vision globale de l'état de ces réseaux (notamment l'impact des pluies et des périodes de nappes hautes). Pour cela il est proposé de lancer une étude diagnostique du réseau d'assainissement sur ces communes, pour avoir une photographie de l'état de nos réseaux et pouvoir mettre en place une planification des travaux à engager dans les années à venir.

Cette étude est également obligatoire avant de pouvoir envisager la réhabilitation de la station d'épuration de Montignac-Charente. Ainsi, nous connaissons de manière plus précise les volumes d'arrivées d'eaux usées et d'eaux parasites. Nous pourrions dimensionner au plus juste la nouvelle station d'épuration.

La réalisation d'une telle étude est une condition nécessaire pour l'obtention de subventions (pour la réhabilitation de réseaux et de stations d'épuration).

Il est donc proposé de lancer une étude diagnostique des réseaux de Mansle, Montignac-Charente, Saint-Amant-de-Boixe et Vars, pour un montant d'étude estimé à 200 000 € HT.

Pour cette opération, le montant estimé des subventions est de 80 %.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :

- **DECIDE de lancer l'étude diagnostique des réseaux de Mansle, Montignac-Charente, Saint-Amant-de-Boixe et Vars,**
- **AUTORISE le Président à signer les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,



Le Président

Jean-Pierre de FALLOIS